

4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

PV Assemblée générale du 8 juin 2017

Ordre du jour - Modification du budget dans le cadre de la réalisation d'un nouveau Topo d'escalade du site de Montfaucon.

Présents : 23 Adhérents - Cf liste d'émargement

Préalablement au vote, la Présidente présente les motifs pour lesquels les adhérents ont été invités à cette assemblée générale ordinaire.

- modification du budget 2017 relatif à la réalisation d'un nouveau topo d'escalade des falaises de Montfaucon entretenues par le CAF de Besançon

- le vote du budget et sa modification est du ressort de l'assemblée générale et tous les éléments chiffrés n'étaient pas disponibles au moment de l'A.G. annuelle au mois de décembre dernier.

Comment l'idée de ce topo est-elle venue ?

Tout d'abord l'envie de faire découvrir certains secteurs jusqu'alors inconnus, avec un rocher de très bonne qualité, et cela à seulement 10 mn de Besançon (secteur du Triangle par exemple).

Ensuite les sollicitations répétées des uns et des autres (Olivier Chavanne par exemple le patron d'Intersport – l'Office du Tourisme de Besançon) qui depuis quelques années nous interpellaient pour obtenir des topos de ces falaises. Mais il n'en existe plus.

Un petit rappel à ce sujet :

Le lancement du projet d'équipement des falaises date de 1981, Philippe Gleize étant à l'origine de ce projet. Le premier topo date de 1990, il est épuisé depuis de nombreuses années.

Le Club Alpin de Besançon, qui gère ces falaises, en accord avec la mairie de Montfaucon, a donc décidé de réaliser un nouveau topo actualisé (décision approuvée par le Comité Directeur).

Nous nous sommes tout naturellement adressés à Jean- Louis Casez, cafiste et grimpeur amoureux des falaises, qui, après avoir réalisé le topo « Escalade au Pays de la Loue », avait à cœur de réaliser, pour le Club Alpin de Besançon, ce nouveau topo.

Celui- ci est pratiquement bouclé ; il pourrait voir le jour cet automne, et plus sûrement au printemps prochain.

4 rue des Granges - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

La parole est donnée au trésorier pour présenter le budget nécessaire à la réalisation du topo.

Lors de notre assemblée générale de décembre 2016 le projet de publication du topo de Montfaucon n'était pas suffisamment avancé pour que nous puissions intégrer les éléments de ce guide dans notre budget 2016/2017. Maintenant que les éléments de ce projet sont connus et dans la mesure où nous souhaitons démarrer la réalisation de ce topo sur l'exercice en cours il convient de voter un budget rectificatif.

Le coût de ce guide sera de l'ordre de 5 000 euros : 2 500 euros pour Jean-Louis Casez qui a réalisé le topo, 2 000 euros pour l'impression de 1 000 exemplaires et 500 euros de frais annexes.

Nous pouvons espérer un montant de recettes de 5 000 euros : 1 000 euros de subvention que la Mairie de Montfaucon s'est engagée à verser et 4 000 euros des sponsors que nous avons contactés. Une demande de subvention est envisagée auprès de la CAGB. Ce qui permet donc d'équilibrer dépenses et recettes.

Le prix de vente des 1 000 exemplaires imprimés (soit 10 euros au prix public) qui sera encaissé sur les années à venir constituera donc un excédent pour les finances du club.

Vote : il est précisé que les statuts du club nous permettent d'inviter les adhérents par voie d'affichage au club et sur le site et de procéder au vote à main levée

Contre 0 Abstention 0 Pour 23

La modification du budget est adoptée à l'unanimité.

La Présidente,
Florence Tonon

La Secrétaire générale,
Rita Zuccarello

